

FLASH INFO n° 2/2020

LU DANS LE ZOOM DEFENSE DE LA DICOD /
MEDIAS DU 14/04/2020.

N°197. Info à Signaler :

« Le gouvernement français a ouvert l'accès à une centaine de dossiers d'archives sur les disparus de la guerre d'Algérie (1954-1962), selon un arrêté paru au Journal Officiel repéré par le journal L'Essor de la gendarmerie », signale l'AFP. L'agence précise que « cet arrêté publié dimanche prévoit la libre communication de dossiers sur les disparus du conflit, actuellement conservés aux Archives nationales ».